



# Formation

## « Comprendre les programmes européens »

Formation à distance  
le vendredi 29 janvier 2021 après-midi

PROGRAMME  
(version du 29/12/2020)

### Les points forts en un clin d'œil

---

- Formation ciblée spécifiquement sur les **débutants** en matière de fonds européens.
- **Vision globale du sujet** sur **une seule demi-journée**.
- **Petit groupe** permettant les interactions même à distance.
- Apport **théorique** illustré par des **exemples réels** de projets menés avec des fonds de l'UE.
- Animée par une consultante ayant plus de 20 ans d'expérience dans les fonds européens en France, et une approche pédagogique reconnue et appréciée.
- Formation **entièrement à distance**, correspondant à **3h30** de formation.

### Prochaine session

---

Date limite d'inscription :	Vendredi 8 janvier 2021
Confirmation de la session / envoi des conventions de formation à signer :	Semaine du 11 janvier 2021
Envoi des convocations aux inscrits :	Semaine du 18 janvier 2021
<b>Distanciel :</b>	<b>Vendredi 29 janvier 2021 après-midi</b>
Envoi de l'attestation de participation :	Semaine du 1 <sup>er</sup> février 2021

### Présentation

---

#### Contexte et finalités

On cite souvent les fonds européens comme une source de financement intéressante pour les acteurs français, dans un contexte de réduction des financements publics nationaux. Mais ils sont également réputés très complexes : couvrant de nombreuses thématiques et actions potentielles, avec des modalités d'accès, des règles de financement, des interlocuteurs, etc., différentes selon les programmes.

La formation permettra de comprendre ces financements, leurs points communs et leurs spécificités, et ainsi savoir se repérer dans ce maquis.

#### Objectifs pédagogiques

- Comprendre ce que sont les programmes de financement de l'UE.
- Connaître les principes fondamentaux des fonds européens, communs à tous les programmes.
- Connaître les principaux programmes et leurs caractéristiques.

## Public cible

Tout agent public désirant connaître et comprendre les programmes européens.

## Pré-requis

Aucun pré-requis.

## Condition d'accès

Formation réservée aux agents publics : Etat, collectivités locales et leurs groupements.

## Programme détaillé

---

### Préparation individuelle à distance, préalable à la session collective (30 minutes)

Quelques exemples de projet, pour comprendre ce qui va être soutenu par les programmes de l'UE.

### Session distancielle collective (3 heures)

#### Accueil

Présentations des participants : savoir qui sont les personnes présentes dans la salle (virtuelle).

Présentation des aspects pratiques (horaires, règles d'utilisation du micro, de la caméra, du claviardage, etc.) : définir le cadre.

Validation des attentes collectives : obtenir le consensus.

#### Les principes des programmes européens

La notion de « programme » : contexte budgétaire, pluri-annualité, finalités stratégiques.

Quelles sont les thématiques financées ?

Quels sont les montants disponibles (2014-2020, 2021-2027) ?

Qui sont les interlocuteurs / les structures en charge ?

Faut-il obligatoirement des partenaires européens dans les projets européens ?

Comment l'argent est-il versé ?

Quelles sont les principales obligations des bénéficiaires des fonds européens ?

#### Panorama des programmes européens

Les programmes sectoriels (Horizon 2020, Erasmus, LIFE, ...)

La PAC (FEADER, LEADER)

Les fonds structurels (FEDER, FSE, FEAMP, ...)

La coopération territoriale européenne (INTERREG)

L'action extérieure (voisinage, développement)

#### Conclusions

Vérification collective de l'atteinte des objectifs définis au préalable, compléments si nécessaire.

Présentation des modalités d'évaluation et des formations complémentaires existantes.

## Témoignages

---

« Encore un grand merci pour cette belle formation, dense, enrichissante et que vous avez dispensée avec beaucoup de pédagogie »

MK, chargée de mission FEADER dans une collectivité locale (2019)

## En pratique

---



### Format

Formation à distance, correspondant à **3h30 heures** de formation.

### Prix

**390 euros HT.**



### Convocation

Les inscrits sont convoqués par courrier électronique au plus tard 2 semaines avant le début de la formation.

### Date limite d'inscription

Au plus tard 1 mois avant le début de la formation.

### Modalités d'inscription et de facturation

Complétez le [formulaire en ligne](#)

Nous vous enverrons la convention de formation à signer par mail.

Au plus tard dans la semaine qui suit la date limite d'inscription, les inscrits ou leur correspondant RH reçoivent un message de confirmation de la session, si le nombre minimal d'inscrits est suffisant pour l'organiser, ou un message d'annulation.

Dans la semaine qui suit la fin de la formation, les inscrits ou leur correspondant RH reçoivent l'attestation de formation et la facture.

[Je m'inscris](#)

## Modalités pédagogiques

---

### Moyens pédagogiques

Alternance de contenu théorique et d'exemples concrets.

### Nature des travaux demandés au participant

Evaluation des connaissances avant puis après la formation.

Lecture de documents / visionnage de vidéos en ligne avant la formation.

### Modalités de suivi et d'évaluation

**Sondage préalable** lors de l'inscription (environ 5 minutes) – objectifs :

- Savoir quelle est la fonction des participants par rapport aux programmes européens.
- Préciser les attentes spécifiques de chaque participant.
- Définir le niveau de départ (pour comparer ensuite avec le niveau post formation).

**Evaluation en ligne (quiz)** durant la classe virtuelle, pour valider l'état d'avancement des connaissances transmises par rapport aux attentes.

**Sondage à chaud, juste après la formation** (env. 5 minutes) – objectifs :

- Pour les participants : Vérifier le niveau par rapport au départ / valider la progression.
- Pour l'organisme de formation : Déterminer la satisfaction des participants.

**Sondage à froid, un mois après la formation** (env. 5 minutes) pour vérifier l'impact opérationnel des connaissances acquises.

## Moyens mis à disposition

---

### Formatrice

Anne ROUESSARD (voir le [profil LinkedIn](#) ou le CV et les références sur le [site](#))

Compétences sur le sujet : 20 ans d'expérience dans les fonds UE : d'abord Autorité de gestion puis porteur de projet européen, depuis 2015 consultante pour les porteurs de projet, bénéficiaires et gestionnaires des fonds européens en France.

Compétences pédagogiques : Intervenante depuis 20 ans en formation continue (10 à 20 jours par an) et formation initiale sur les fonds européens (chargée de cours dans deux diplômes de Master 2 à l'Université de Strasbourg).

### Outils distanciels

Sondage préalable et post-formation (évaluation des connaissances) : en ligne, lien transmis par mail.

Formation : en ligne sur Adobe Connect (accessible par le navigateur ou l'application téléchargeable gratuitement), lien transmis par mail.

Support de formation sur MS-PPT : transmis après la formation aux participants par mail.

### Assistance technique

La formatrice sera à disposition des stagiaires par mail ou téléphone durant toute la période de formation (depuis l'inscription jusqu'à l'envoi du sondage à froid), pour résoudre les questions sur la formation ainsi que les questions techniques (outil de sondage, de visioconférence, ...).

Les réponses seront apportées dans un délai de 48 heures ouvrées au maximum.

### Accessibilité aux situations de handicap

N'hésitez pas à indiquer, dans le formulaire d'inscription, si vous avez des besoins spécifiques. Une étude pourra être faite pour adapter les locaux / les outils techniques, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée.